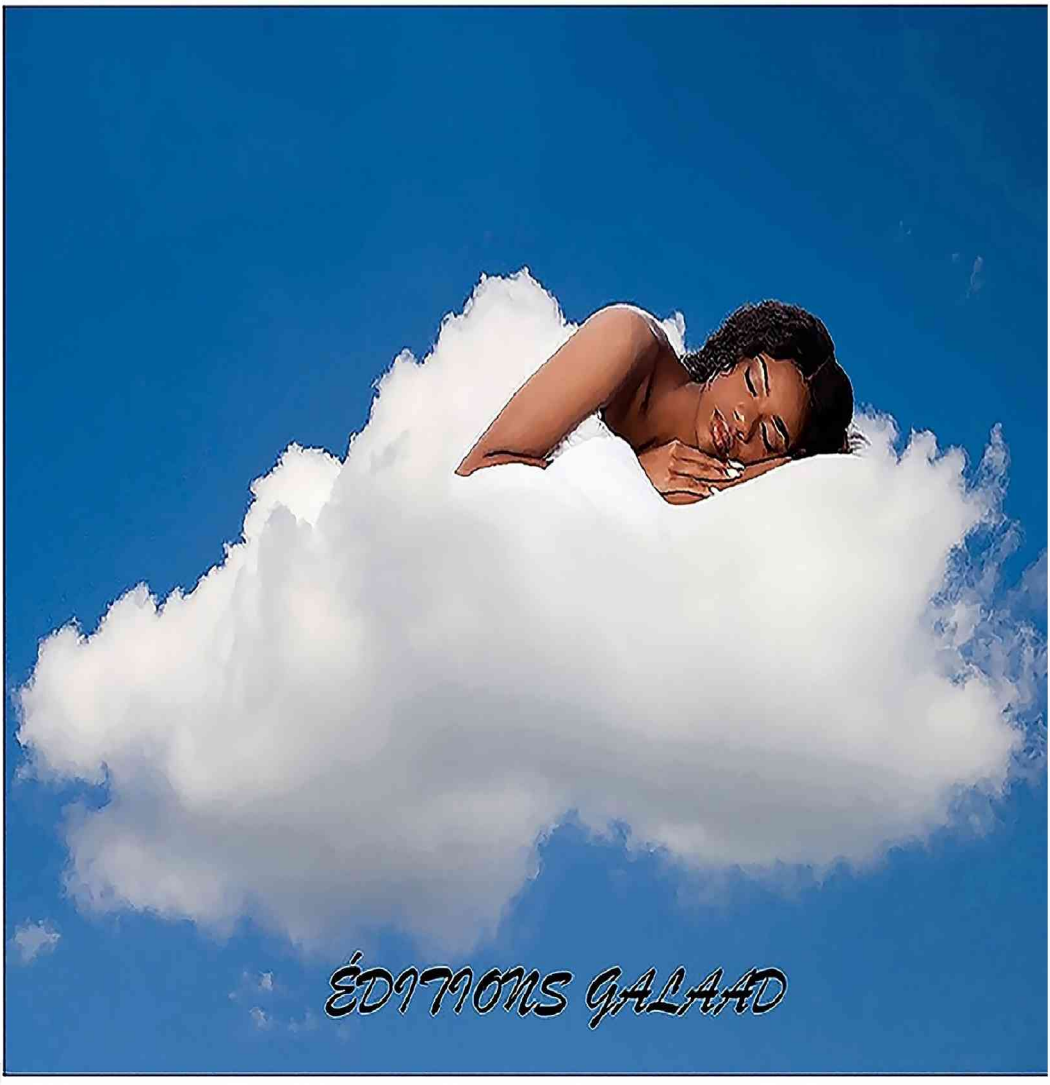
M. Kenny Ronald PIERRE

Nise : Vivre mieux ses rêves et ses visions, Bible en main

(tome 1, avec images en couleur)

Qu'est-il advenu de la sainteté des rêves et des visions ?



ÉDITIONS GALAAD

Extrait du livre :

Nise : Vivre mieux ses rêves et ses visions, Bible en main

(tome 1, avec images en couleur)

Les rêves et les visions, énigmes prophétiques de Dieu à l'adresse des hommes

1ère édition collector : l'Amour des Cieux pour le salut du peuple chrétien

Kenny Ronald PIERRE

Table des matières

.....1 Étude des textes bibliques qui portent à confusion sur les rêves et les visions.....3
.....1.1 Comment expliquer la vanité qui est dans la multitude des rêves ?.....6
.....2 De souffrance et d'encre.....39

1 Étude des textes bibliques qui portent à confusion sur les rêves et les visions

Pour commencer ce chapitre, je vous dirais que l'être humain est enclin à prendre des raccourcis dans ce qu'il fait.

> *Quand il s'agit d'emprunter un itinéraire de délestage qui permet de gagner du temps et d'éviter les bouchons, la chose est appréciable.*

Par contre, quand cela concerne l'étude diligente de la Parole de Dieu, les raccourcis sont à coup sûr préjudiciables.

> *Beaucoup d'orateurs bibliques en usent malheureusement.*

La finalité est qu'ils finissent par prêcher des doctrines subversives et anti-bibliques.

Certains textes bibliques ne doivent pas être considérés sans étude approfondie, sinon on finit inévitablement par les *« tordre »*.

Voici ce que l'apôtre Pierre nous dit à ce propos :

« C'est ce qu'il fait dans toutes les lettres, **où il parle de ces choses, dans lesquelles il y a des points difficiles à comprendre, dont les personnes ignorantes et mal affermies tordent le sens, comme celui des autres Écritures, pour leur propre ruine.**

[…] Mais croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. […] » *[2 Pierre 3 versets 16-18, Bible Louis Segond]*.

L'une des sauvegardes afin de ne pas déformer la Parole de Dieu est de croître dans la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ, en étudiant sa parole. Néanmoins, il ne faut pas que ce soit une lecture de surface ; celle-ci doit se faire en profondeur.



Je sais qu'il n'est pas toujours aisé de comprendre les enseignements qui sont consignés dans la Bible.

Je l'ai appris à mes dépens au début de mon apprentissage biblique, mais j'ai persévéré. La solution que je préconise, afin de ne pas errer, quand vous lisez la Bible, c'est de lire tout le chapitre qui contient le verset qui vous a interpellé.

Pour parfaire la lecture et asseoir la connaissance, il faut poursuivre l'étude par une recherche, dans une concordance biblique, des mots clefs qui composent le verset que vous étudiez.

Cette méthode est d'autant plus efficace quand il s'agit d'un enseignement difficile. C'est en effectuant cette démarche que nous pouvons avoir une claire vision de la réalité des textes difficiles.

Dans ce chapitre, nous allons étudier deux textes bibliques relativement ardus qui concernent les rêves.

Sortis de leur contexte, ils semblent démentir la raison même d'être de ce livre. Nous verrons pourquoi. Ces deux textes sont venus nourrir les enseignements anti-rêves et visions qu'ont fomentés, tout au long des siècles, des hommes religieux.

> *Je viens donc, en ce jour, au nom de Jésus-Christ de Nazareth, faire tomber, Bible en main, le voile d'erreur qui jusque-là a recouvert la réalité manifestée dans ces textes bibliques.*

Il me faut à ce stade signaler que bien que j'aie plusieurs livres spirituels à mon actif, ce chapitre a été l'un des plus durs que j'aie eu à écrire, car, même si j'estime que la trame m'a été inspirée par le Seigneur, il me restait à trouver une façon opérante afin que le message que je vous porte dans ces lignes soit cohérent.

Étudions donc ces versets bibliques, ils se trouvent tous les deux dans *[Ecclésiaste 5 versets 1-3, 7]* et, comme je l'ai annoncé, ils semblent démontrer de prime abord que les rêves et visions n'ont aucune raison d'être et qu'ils sont du néant.

Nous y découvrons que les *rêves* naissent de la multitude de nos occupations, d'une part et qu'il faut y inscrire, d'autre part, la vanité.

Ces enseignements, je vous le rappelle, font partie de ceux dont le sens véritable n'est pas appréhendé immédiatement, ils nécessitent donc qu'on s'approprie leur réalité propre.

1.1 Comment expliquer la vanité qui est dans la multitude des rêves ?

J'ai tenu à commencer par cette partie, et cela, bien que son sujet soit le deuxième présenté par le texte de référence, vu en introduction.

C'est, selon moi, la partie touchant à la vanité qui est la plus difficile à comprendre. Prenons maintenant connaissance de la teneur de ce texte : **« Car, s'il y a des vanités dans la multitude des songes, il y en a aussi dans beaucoup de paroles ;** *c'est pourquoi, crains Dieu. » [Ecclésiaste 5 verset 7, Bible Louis Segond].*

Avant de développer l'idée, il est important de prendre en compte ce texte dans une version plus récente pour en avoir une meilleure compréhension, nous allons donc aussi le considérer dans sa version contemporaine. Pour ce faire, lisons ceci :

« Car dans la multitude des rêves il y a des futilités, de même quand il y a beaucoup de paroles ; *aussi, crains Dieu. » [Ecclésiaste 5 verset 6, Nouvelle Bible Segond].*

Dans cette version actualisée de la Bible, nous découvrons que c'est bien de rêves qu'il s'agissait quand il était fait mention de songes dans la version de *1910.* En outre, un nouveau mot, *« futilité »*, vient remplacer *« vanité »* et nous apporte plus d'éclairage dans ce texte.

Ce faisant, nous découvrons que dans la multitude des rêves, il y a des futilités ou des vanités. Généralement, quand on qualifie une chose de vanité ou de futilité, c'est qu'elle est frivole, insignifiante, illusoire, vaine ou inefficace. Pour faire court, c'est une chose qui n'a pas de sens ou de raison d'être ! Cela sous-entendrait-il que les rêves multiples n'auraient aucune utilité ?

Ou seraient taxés d' orgueil, telle la beauté du Paon ?

Cela les présenterait-il comme n'ayant pas de caractère prophétique et donc ne venant pas de Dieu ? Nous le verrons ! Pour comprendre ce que l'auteur du livre de l'Ecclésiaste – qui n'est autre que le roi Salomon – voulait dire, il est important d'analyser le sens de ce terme **« vanité »** ou **« futilité »** employé pour qualifier la multitude des rêves.







Avant tout, il est important de souligner que ce terme de *« vanité »* ou *« futilité »* n'est pas utilisé uniquement que dans ce cadre.

Nous allons découvrir dans le texte qui suit, du même auteur, ce qui s'apparentait aussi pour lui à de la vanité ou à de la futilité : **« Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste, vanité des vanités, tout est vanité. […]** *Moi, l'Ecclésiaste, j'ai été roi d'Israël à Jérusalem.*

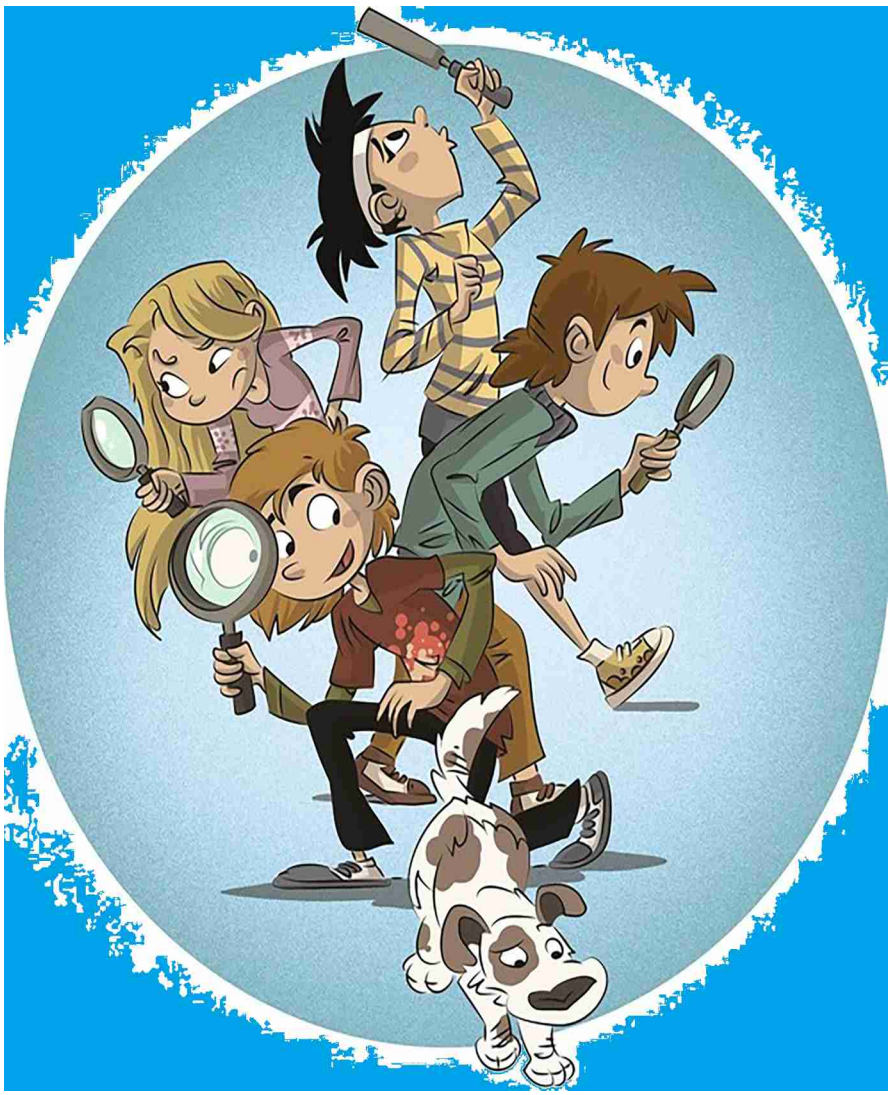
J'ai appliqué mon coeur à rechercher et à sonder par la sagesse tout ce qui se fait sous les cieux : *c'est là une occupation pénible, à laquelle Dieu soumet les fils de l'homme. J'ai vu tout ce qui se fait sous le soleil ;* **et voici, tout est vanité et poursuite du vent. »** *[Ecclésiaste 1 versets 2, 12-14, Bible Louis Segond].*

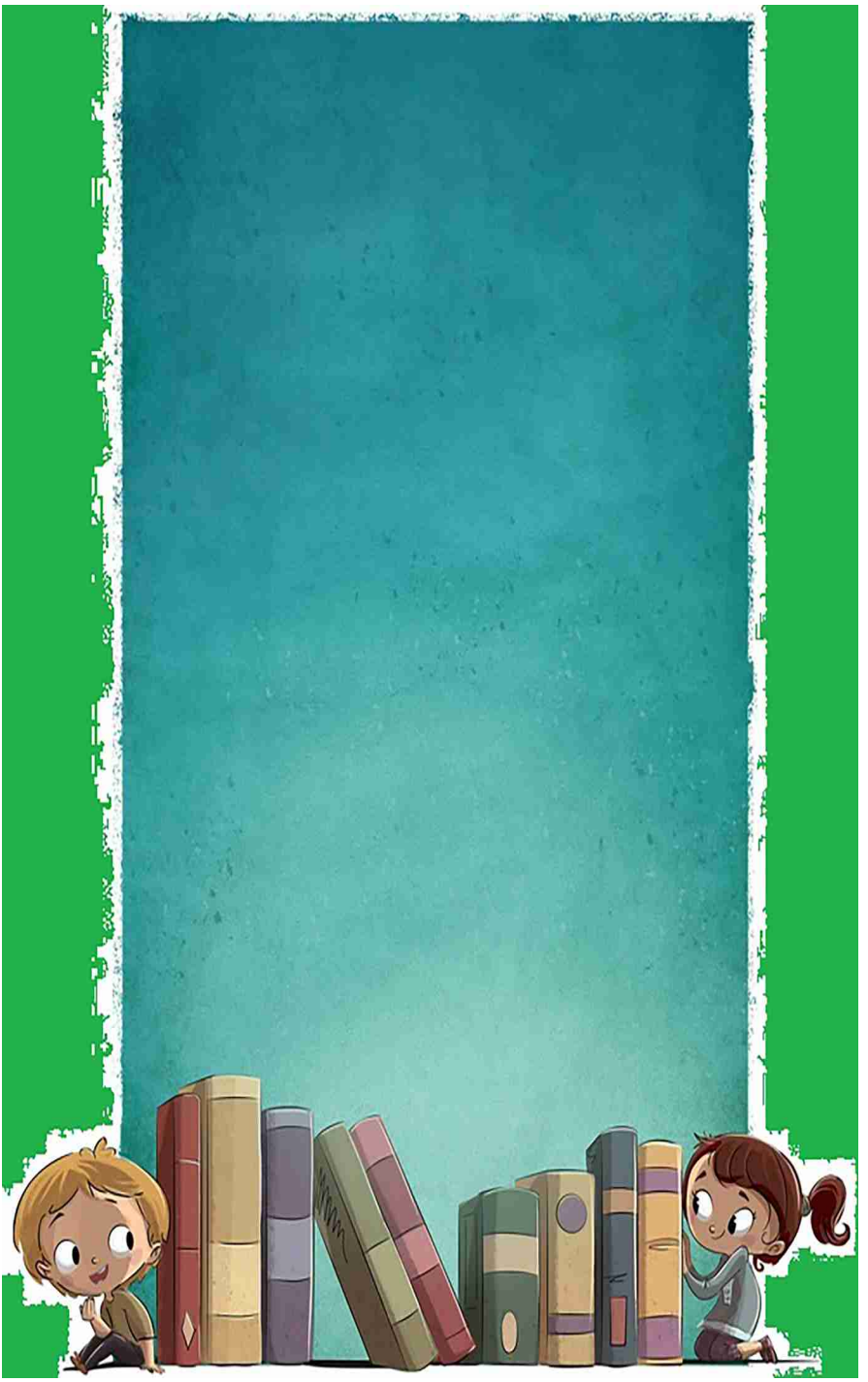
Lisons ce texte aussi dans la nouvelle version :

« Futilité complète, dit Qohéleth, futilité complète, tout n'est que futilité ! […] *Moi, Qohéleth, j'ai été roi sur Israël à Jérusalem.*

J'ai décidé de rechercher et d'explorer par la sagesse tout ce qui se fait sous le ciel ; *c'est une occupation funeste que Dieu impose aux humains. J'ai vu toutes les œuvres qui se font sous le soleil :*

Tout n'est que futilité et poursuite du vent. » *[Ecclésiaste 1 versets 2, 12-14, Nouvelle Bible Segond].*





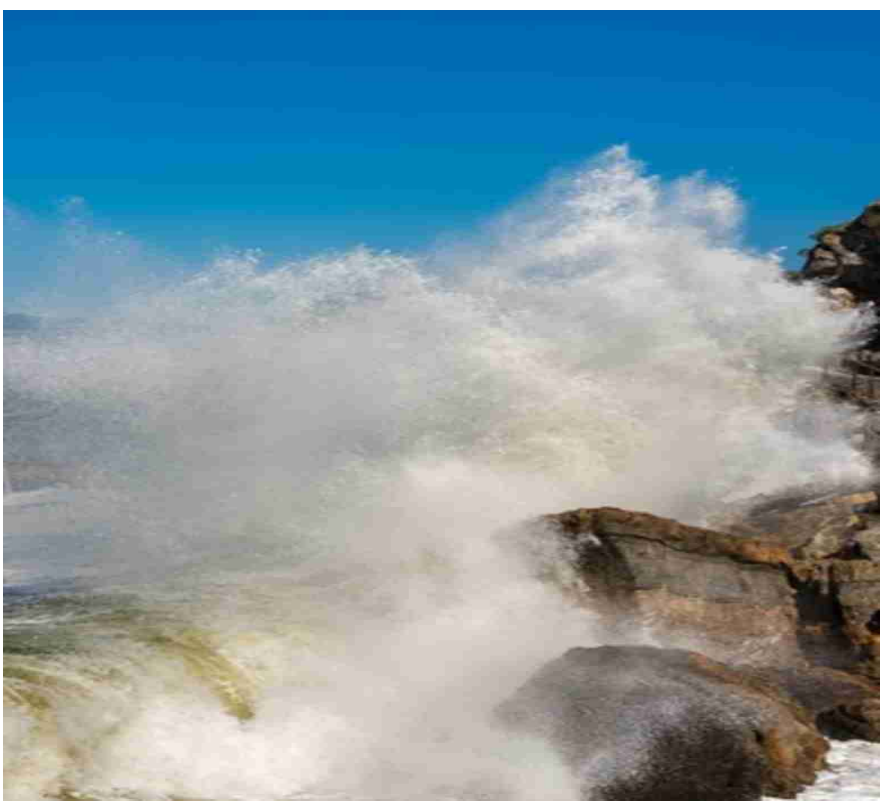
Comme vous pouvez le constater, pour l'Ecclésiaste, il n'y avait pas que la multitude des rêves à être vanité ou futilité, mais tout l'était à ses yeux. Ainsi, selon lui, la sagesse elle-même était vanité ou futilité.

Cela voudrait-il pour autant dire que la sagesse n'avait pas de raison d'être et que nous ne devrions pas en faire preuve ?

La sagesse ne peut pas être pour le Seigneur quelque chose d'insignifiant qu'il ne faille pas observer, car voici ce que la Bible déclare à ce propos : **« Si quelqu'un d'entre vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous simplement et sans reproche, et elle lui sera donnée.**

Mais qu'il la demande avec foi, sans douter ; car celui qui doute est semblable au flot de la mer, agité par le vent et poussé de côté et d'autre.

Qu'un tel homme ne s'imagine pas qu'il recevra quelque chose du Seigneur : c'est un homme irrésolu, inconstant dans toutes ses voies. » [Jacques 1 versets 5-8, Bible Segond 21].



Complétons avec cet autre texte : **« Si tu rends ton oreille attentive à la sagesse, et si tu inclines ton coeur à l'intelligence ;**

Oui, si tu appelles la sagesse, et si tu élèves ta voix vers l'intelligence, si tu la cherches comme l'argent, si tu la poursuis comme un trésor, alors tu comprendras la crainte de l'Éternel, et tu trouveras la connaissance de Dieu. Car l'Éternel donne la sagesse ; *de sa bouche sortent la connaissance et l'intelligence ;*

Il tient en réserve le salut pour les hommes droits, un bouclier pour ceux qui marchent dans l'intégrité, en protégeant les sentiers de la justice et en gardant la voie de ses fidèles. **Alors tu comprendras la justice, l'équité, la droiture, toutes les routes qui mènent au bien. »** *[Proverbes 2 versets 2-9, Bible Segond 21].*

Vous avez bien conscience que le Seigneur ne peut pas d'un côté nous exhorter à rechercher la sagesse – celle qui vient du Saint-Esprit – et en contrepartie dire qu'elle est une chose futile et inutile qu'il ne faut pas observer ! Pour comprendre ce que Salomon nous présentait, il faut avant tout ne pas perdre de vue qui il était.

Salomon a été le roi terrestre le plus sage qui ait existé, et cela, non en vertu d'un trait de caractère inné qui lui aurait été favorable en lui donnant un *Q.I. hors-norme* qui lui conférerait une disposition et une vivacité d'esprit surhumaines. Voici comment il a acquis sa sagesse :

« A Gabaon, l'Éternel lui apparut en rêve pendant la nuit et Dieu lui dit : « Demande-moi ce que tu veux que je te donne. »

Salomon répondit : « Tu as traité avec une grande bonté ton serviteur David, mon père, parce qu'il marchait en ta présence dans la fidélité et la justice, et avec un coeur droit envers toi.

Tu lui as conservé cette grande bonté et tu lui as donné un fils pour siéger sur son trône, comme on le voit aujourd'hui.

Maintenant, Éternel mon Dieu, tu m'as établi roi, moi ton serviteur, à la place de mon père David. Or je ne suis qu'un jeune homme, je n'ai pas d'expérience. *Ton serviteur se trouve au milieu de ton peuple, celui que tu as choisi, et c'est un peuple immense, si nombreux qu'il ne peut être ni compté ni recensé.*

Accorde donc à ton serviteur un coeur apte à écouter pour juger ton peuple, pour distinguer le bien du mal !

En effet, qui serait capable de juger ton peuple, ce peuple si important ? » Cette demande de Salomon plut au Seigneur.

Et Dieu lui dit : *« Puisque c'est cela que tu demandes, puisque tu ne réclames pour toi ni une longue vie, ni les richesses, ni la mort de tes ennemis, mais que tu demandes de l'intelligence pour exercer la justice, je vais agir conformément à ta parole.*

Je vais te donner un coeur si sage et si intelligent qu'il n'y a eu avant toi et qu'on ne verra jamais personne de pareil à toi.

Je te donnerai en outre ce que tu n'as pas demandé : des richesses et de la gloire en si grande quantité qu'il n'y aura pendant toute ta vie aucun roi qui soit ton égal. Et si tu marches dans mes voies en respectant mes prescriptions et mes commandements, comme l'a fait ton père David, je te donnerai une longue vie. » **Salomon se réveilla, et voilà quel avait été son rêve. »** *[1 Rois 3 versets 5-1, Bible Segond 21].*



Comme vous pouvez le constater, la source de la sagesse de Salomon lui venait de Dieu. Le Seigneur étant venu vers lui afin de lui accorder tout ce que désirait son cœur, lui, Salomon, au lieu de demander des richesses, ou une longue vie, ou la mort de ses ennemis, reconnut humblement n'avoir pas l'expérience pour diriger l'immense peuple de Dieu en tant que Roi.

En réponse à l'offre divine, il demanda à Dieu de lui donner un cœur intelligent pour juger son peuple et pour discerner le bien du mal.

C'est de par la réponse pleine d'humilité que Salomon donna à Dieu, qu'il reçut entre autres du Seigneur un cœur sage et intelligent.

Le Seigneur lui promit aussi que sa sagesse sera telle qu'il n'y en avait jamais eu avant lui et qu'il n'y aura plus jamais après lui.

L'un des premier actes de sagesse de Salomon – immédiatement après avoir eu ce rêve – est resté dans les annales aussi bien du peuple de Dieu que du reste de l'humanité. Ce jugement était particulièrement difficile, car l'enjeu était la vie d'un enfant. La réponse à ce dilemme était des plus inattendues et des plus spectaculaires, au point qu'elle continue, jusqu'à ce jour à marquer les esprits. Voici ce qui se passa :

« Salomon se réveilla, et voilà quel avait été son rêve. Il revint à Jérusalem et se présenta devant l'arche de l'alliance du Seigneur.

Il offrit des holocaustes et des sacrifices de communion, et il fit un festin pour tous ses serviteurs. **C'est alors que deux femmes prostituées vinrent chez le roi et se présentèrent devant lui.**

L'une des femmes dit : « Pardon ! Mon seigneur, cette femme et moi, nous habitons dans la même maison et j'ai accouché près d'elle dans la maison. Trois jours après, cette femme a aussi accouché. Nous habitons ensemble, il n'y a aucun étranger avec nous dans la maison, il n'y a que nous deux.

Le fils de cette femme est mort pendant la nuit, parce qu'elle s'était couchée sur lui. Elle s'est levée au milieu de la nuit, elle a pris mon fils qui était à côté de moi pendant que moi, ta servante, je dormais et elle l'a couché contre elle.

Quant à son fils, qui était mort, elle l'a couché contre moi. Ce matin, je me suis levée pour allaiter mon fils et voici qu'il était mort. Je l'ai regardé attentivement, le matin venu, et ce n'était pas mon fils, celui que j'ai mis au monde. »

L'autre femme dit : « C'est faux ! C'est mon fils qui est vivant et ton fils qui est mort. » Mais la première répliqua :

« Absolument pas ! C'est ton fils qui est mort et mon fils qui est vivant. » C'est ainsi qu'elles discutèrent devant le roi.

Le roi constata : « L'une dit : 'C'est mon fils qui est vivant et ton fils qui est mort', et l'autre dit : 'Absolument pas ! C'est ton fils qui est mort et mon fils qui est vivant.' » Puis il ordonna : « Apportez-moi une épée. » On apporta une épée devant le roi.

Le roi dit alors : « Coupez en deux l'enfant qui est en vie et donnez-en la moitié à chacune. » Alors la femme dont le fils était vivant fut remplie de compassion pour son fils et elle dit au roi :

« Ah ! Mon seigneur, donnez-lui l'enfant qui est en vie, ne le faites pas mourir. » Mais l'autre répliqua : « Il ne sera ni à moi ni à toi. Coupez-le ! » Prenant la parole, le roi dit alors :

« Donnez l'enfant qui est en vie à la première femme, ne le faites pas mourir. C'est elle qui est sa mère. » *[1 Rois 3 versets 15-2, Bible Segond 21].*





La renommée de Salomon fut dès lors si grande que l'on venait des quatre coins de la Terre pour l'entendre. Voici ce qui se passait : **« Il venait des gens de tous les peuples pour entendre la sagesse de Salomon,** *de la part de tous les rois de la terre qui avaient entendu parler de sa sagesse. » [1 Rois 4 verset 34, Bible Louis Segond].*

Salomon a reçu durant sa vie bien des délégations venues écouter sa sagesse, la plus illustre de ses convives étant la reine de Séba : *[1 Rois 10 versets 1-13].*



En outre, l'étude des écrits qu'il nous laisse est l'une des clefs permettant la compréhension des écrits des sages. C'est ce que nous apprenons dans ce texte : **« Proverbes de Salomon, fils de David, roi d'Israël, pour connaître la sagesse et l'instruction, pour comprendre les paroles de l'intelligence ;**

Pour recevoir des leçons de bon sens, de justice, d'équité et de droiture ; pour donner aux simples du discernement, au jeune homme de la connaissance et de la réflexion.

Que le sage écoute, et il augmentera son savoir, et celui qui est intelligent acquerra de l'habileté, pour saisir le sens d'un proverbe ou d'une énigme, des paroles des sages et de leurs sentences.

La crainte de l'Éternel est le commencement de la science ; *Les insensés méprisent la sagesse et l'instruction.*

Écoute, mon fils, l'instruction de ton père, et ne rejette pas l'enseignement de ta mère ; car c'est une couronne de grâce pour ta tête, et une parure pour ton cou. » [Proverbes 1 versets 1-9, Bible Louis Segond].

Quand nous lisons le récit de la vie de Salomon, nous comprenons qu'il est impossible qu'il puisse qualifier la sagesse de chose sans importance, à ne pas observer, car il la préférait à toute autre chose.



Ce faisant, nous comprenons bien que quand le sage assimile à de la vanité les œuvres de sagesse que Dieu lui avait donné de réaliser, il s'exclamait ainsi, car aussi parfaites qu'aient été ses réalisations, la mort viendrait tôt ou tard l'emporter.

Il présentait donc le côté éphémère de sa sagesse, appelée à ne durer qu'un temps, le temps d'un souffle de vie. Continuons le survol de ce qui était pour l'Ecclésiaste vanité ou futilité. Pour ce faire, lisons ceci :

« J'ai dit en mon coeur : allons ! Je t'éprouverai par la joie, et tu goûteras le bonheur. **Et voici, c'est encore là une vanité. […] »** *[Ecclésiaste 2 verset 1, Bible Louis Segond].*

Voici la seconde version de ce texte biblique : *« Je me suis dit : allons ! Je vais te mettre à l'épreuve par la joie, tu verras ce qu'est le bonheur.* **Eh bien, même cela n'est que futilité. […] »** *[Ecclésiaste 2 verset 1, Nouvelle Bible Segond].*

Quand nous lisons l'exposé de l'Ecclésiaste sur les diverses raisons d'être des choses comparées, elles aussi, à des vanités ou des futilités, parmi elles se trouvent la joie et le bonheur.



Si son propos était que tout ce qui est vanité ou futilité n'a pas de raison d'être, alors cela impliquerait qu'il faut bannir de nos vies la joie et le bonheur au même titre que les rêves multiples.

Si c'était le cas, pour moi, la vie ne vaudrait pas la peine d'être vécue, autant aller vivre dans une grotte jusqu'à ce que trépas se fasse !

Nous nous rendons bien compte que ces termes ne peuvent donc pas vouloir dire que ces choses sont sans valeur ou qu'il faille ne pas les observer.

D'autant plus que, concernant la joie et le bonheur, voici ce que la Parole de Dieu demande : **« Soyez toujours joyeux. »** *[1 Thessaloniciens 5 verset 16, Bible Louis Segond].*

La joie et le bonheur qui en découlent sont un ordre que le Seigneur nous donne. Pour bien faire ressortir qu'il est en notre pouvoir de choisir d'être dans la joie, dans le texte qui suit, l'ordre du Seigneur nous demandant de nous réjouir est réitéré :

« Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur je le répète, réjouissez-vous. […] » *[Philippiens 4 versets 4, Bible Louis Segond].*



Le Seigneur ne peut se renier en donnant dans sa Parole des ordres contradictoires :

> *Il ne peut pas, d'un côté, nous présenter la joie et le bonheur comme étant des choses sans importance et sans valeur ne valant pas la peine d'être possédées et, d'un autre côté, nous donner l'ordre formel de nous réjouir et d'être toujours joyeux.*

Ainsi, il apparaît que ce terme *« vanité »* employé par l'Ecclésiaste pour définir la réalité de la joie et du bonheur ne peut être interprété dans le sens courant. Quelle est donc sa signification ? Il veut attirer notre attention sur son côté éphémère.

Bien malgré nous, nous ne pourrons jamais, sur cette terre de péchés, garder enfermés la joie et le bonheur, comme le ferait un enfant des lucioles qu'il a attrapées et enfermées dans un pot.

En prenant en compte cet exemple, nous nous apercevons déjà que ce terme *« vanité »* ou *« futilité »* que Salomon utilise dans le livre de l'Ecclésiaste n'a pas la même portée que les définitions que nous leur donnons en ce siècle. Pour continuer à vous le démontrer, nous allons considérer un autre texte du même livre qui présente d'autres facettes de ce qui est pour son auteur des vanités ou des futilités :

« J'exécutai de grands ouvrages : je me bâtis des maisons ; je me plantai des vignes ; je me fis des jardins et des vergers, et j'y plantai des arbres à fruit de toute espèce ; je me créai des étangs, pour arroser la forêt où croissaient les arbres. J'achetai des serviteurs et des servantes, et j'eus leurs enfants nés dans la maison ;

Je possédai des troupeaux de boeufs et de brebis, plus que tous ceux qui étaient avant moi dans Jérusalem. Je m'amassai de l'argent et de l'or, et les richesses des rois et des provinces.

Je me procurai des chanteurs et des chanteuses, et les délices des fils de l'homme, des femmes en grand nombre. Je devins grand, plus grand que tous ceux qui étaient avant moi dans Jérusalem. Et même ma sagesse demeura avec moi. Tout ce que mes yeux avaient désiré, je ne les en ai point privés ; je n'ai refusé à mon coeur aucune joie ;

Car mon coeur prenait plaisir à tout mon travail, et c'est la part qui m'en est revenue. **Puis, j'ai considéré tous les ouvrages que mes mains avaient faits, et la peine que j'avais prise à les exécuter ;**

Et voici, tout est vanité et poursuite du vent, *et il n'y a aucun avantage à tirer de ce qu'on fait sous le soleil. » [Ecclésiaste 2 versets 4-11, Bible Louis Segond].*



Complétons en prenant en compte la nouvelle version de ce texte : *« J'ai fait de grandes choses : je me suis bâti des maisons ; je me suis planté des vignes ; je me suis fait des jardins et des parcs, et j'y ai planté toutes sortes d'arbres fruitiers ; je me suis fait des réservoirs pour arroser de leur eau une pépinière de jeunes arbres.*

J'ai acheté des esclaves et des servantes, et leurs fils nés dans la maison ; j'ai possédé du gros bétail et du petit bétail en abondance, plus que tous ceux qui étaient avant moi à Jérusalem. J'ai aussi amassé de l'argent et de l'or, de précieux trésors des rois et des provinces.

J'ai acquis des chanteurs et des chanteuses, et, délices des hommes, beaucoup de femmes. Je suis devenu grand, j'ai surpassé tous ceux qui étaient avant moi à Jérusalem, et ma sagesse demeurait avec moi.

Tout ce que mes yeux ont réclamé, je ne les en ai pas privés ; je n'ai refusé aucune joie à mon cœur ; car mon cœur se réjouissait de tout mon travail ; c'est la part qui m'est revenue de tout ce travail.

Et moi, je me suis retourné vers toutes les choses que mes mains avaient faites, le travail pour lequel j'avais tant peiné : tout n'est que futilité et poursuite du vent, *il n'en résulte aucun avantage sous le soleil. » [Ecclésiaste 2 versets 1-11, Nouvelle Bible Segond].*



Ici, pour Salomon, à l'instar de bien des choses, l'œuvre de ses mains, tout le travail qu'il a pu accomplir sont des vanités ou des futilités.

> *Bon, soyons « sages »… C'est décidé, comme tout ce que vous et moi avons réalisé dans nos vies jusque-là sont des vanités et des futilités, donc n'ont pas de raison d'être et ne doivent pas être gardées, allons de ce pas à l'armée du Salut, mais avant, offrons tous nos biens aux pauvres.*



> *Hum… hello, il y a quelqu'un à l'autre bout de la page ? C'est bizarre, je me sens tout à coup tout seul… To, to, to, il y a quelqu'un… ? Hum… j'ai l'impression d'avoir été zappé… Ah ! Vous voilà de retour…*

Plus sérieusement, c'est le même terme que l'Ecclésiaste utilise pour présenter la multitude des rêves et pour qualifier l'œuvre de ses mains.

Donc, si l'un n'a pas de valeur et qu'il faille le mettre de côté, il en est de même pour l'autre. En outre, si c'était bien le sens du propos de Salomon, je me dirais que c'était un sacré hypocrite, car grâce à la sagesse et à l'intelligence que le Saint-Esprit lui conféra, il fut l'un des plus riches et plus puissants rois que la Terre n'ait jamais porté.

Ses richesses supposées enfouies dans un point inconnu du globe, continuent jusque dans ce siècle à en faire rêver plus d'un.

Pourquoi donc aurait-il tellement thésaurisé et tant travaillé – c'est ce que nous découvrons dans *[1 Rois 10 versets 14-29]* –, si ces choses ne méritaient pas que l'on s'arrête sur elles ? En outre, si le travail est une vanité et une futilité, pris dans son sens *« d'inutilité »,* pourquoi la Parole de Dieu déclare-t-elle ceci à son propos :

« Car, lorsque nous étions chez vous, nous vous disions expressément : si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus. *Nous apprenons, cependant, qu'il y en a parmi vous quelques-uns qui vivent dans le désordre, qui ne travaillent pas, mais qui s'occupent de futilités.*

Nous invitons ces gens-là, et nous les exhortons par le Seigneur Jésus-Christ, à manger leur propre pain, en travaillant paisiblement. Pour vous, frères, ne vous lassez pas de faire le bien.

Et si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous disons par cette lettre, notez-le, et n'ayez point de communication avec lui, afin qu'il éprouve de la honte. Ne le regardez pas comme un ennemi, mais avertissez-le comme un frère. » *[2 Thessaloniciens 3 versets 10-15, Bible Louis Segond].*

En lisant ces lignes, nous nous rendons compte que le travail a une place incontournable au sein du peuple de Dieu. Au point où le fainéant qui ne veut pas travailler ne doit pas non plus manger.

En outre, il doit être mis de côté, afin qu'il ressente de la honte et réforme ses voies. Quand l'Ecclésiaste en parlait comme étant une vanité ou une futilité, ce qu'il présentait, c'était encore le caractère *éphémère* de notre travail et du fruit qu'il nous confère. Aussi gros bosseur où aussi riche qu'un Homme puisse être, tout cela à un fin.

Le travail est aussi une vanité ou une futilité à cause de sa répétition.

La jouissance des œuvres de nos mains étant éphémère, tout le travail pour les acquérir est donc *vanité* ou *futilité.*

Cet autre texte de l'ecclésiaste nous présente cette réalité, ainsi qu'une autre facette de ce qui était pour son auteur une vanité ou une futilité : *« Va, mange avec joie ton pain, et bois gaiement ton vin ; car dès longtemps Dieu prend plaisir à ce que tu fais. Qu'en tout temps tes vêtements soient blancs, et que l'huile ne manque point sur ta tête.*

Jouis de la vie avec la femme que tu aimes, pendant tous les jours de ta vie de vanité, que Dieu t'a donnés sous le soleil, pendant tous les jours de ta vanité ;

Car c'est ta part dans la vie, au milieu de ton travail que tu fais sous le soleil. *Tout ce que ta main trouve à faire avec ta force, fais-le ;*

Car il n'y a ni oeuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse, dans le séjour des morts, où tu vas. » [Ecclésiaste 9 versets 7-10, Bible Louis Segond].

Cette autre version de ce texte complète très allègrement notre étude : *« Va, mange ton pain avec joie, et bois ton vin le cœur content : déjà Dieu a agréé tes œuvres. Qu'en tout temps tes vêtements soient blancs, et que l'huile ne manque pas sur ta tête.*

Jouis de la vie avec la femme que tu aimes, pendant tous les jours de la vie futile que Dieu t'a donnée sous le soleil, pendant tous tes jours futiles ; car c'est ta part dans la vie et dans le travail que tu fais sous le soleil.

Tout ce que ta main trouve à faire, avec ta force, fais-le ; car il n'y a ni activité, ni raison, ni connaissance, ni sagesse dans le séjour des morts, où tu vas. » [Ecclésiaste 9 versets 7-10, Nouvelle Bible Louis].

Nous comprenons mieux l'image que Salomon avait du travail et de la vanité et de la futilité qui l'accompagnent.

Ici, il ne dit pas qu'il ne faut pas travailler à cause du fait que cela ne sert à rien ou n'a pas de valeur, il nous exhorte à jouir de notre travail aux côtés de ceux que l'on aime, car après la mort, nous ne le pourrons plus. Comme la vie est éphémère, tout ce que nous avons pu réaliser, nous ne pourrons plus en jouir.

Ce faisant, le travail et sa jouissance, bien qu'importants, sont éphémères, donc des *vanités* et des *futilités* passagères.




*1929 †2018

L'un des autres points que j'ai aussi tenu à relever dans ce texte était le fait que l'Ecclésiaste qualifie la vie de vanité ou de futilité.

Cela voudrait-il dire que la vie humaine n'a aucune valeur et ne mérite pas que nous puissions en prendre soin ?

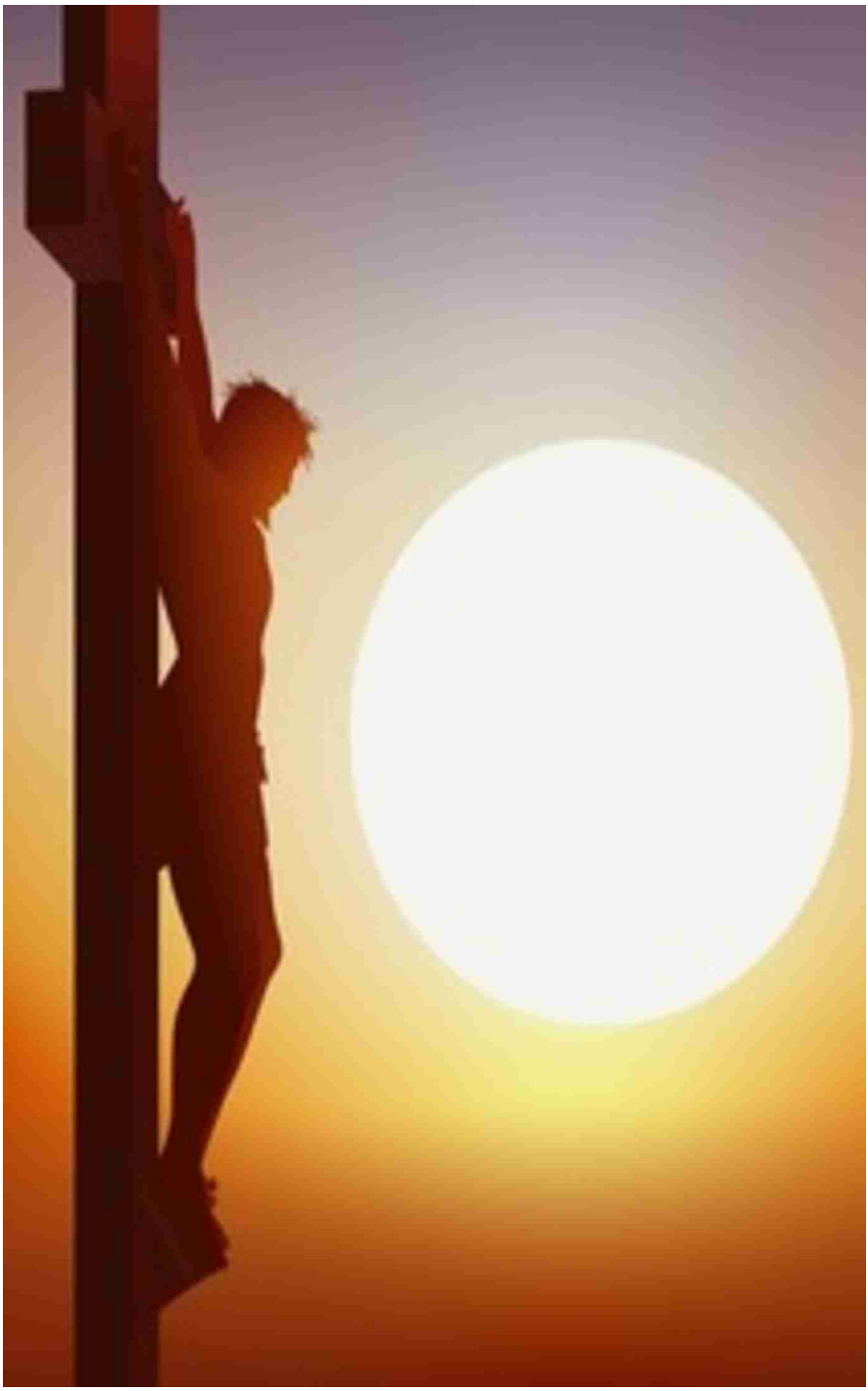
Voici ce que la Parole de Dieu déclare à ce propos : **« Sachant que ce n'est pas par des choses périssables, par de l'argent ou de l'or, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères, mais par le sang précieux de Christ,** *comme d'un agneau sans défaut et sans tache, prédestiné avant la fondation du monde, et manifesté à la fin des temps, à cause de vous, qui par lui croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité des morts et lui a donné la gloire, en sorte que votre foi et votre espérance reposent sur Dieu. » [1 Pierre 1 versets 18-21, Bible Louis Segond].*

Le prix d'un être humain, ou de l'humanité tout entière, ne peut se calculer en devises humaines, car est bien trop élevé pour que toutes les richesses de la Terre réunies puissent payer la facture.

La vie humaine a une valeur inestimable, car c'est au prix du sang et de la vie du fils de Dieu que nous avons été rachetés.

> *Là encore, dans cet exemple, on voit bien que ces deux termes « vanité » et « futilité » ne peuvent être pris dans leur sens courant, car Salomon viendrait en opposition avec ce que la Bible déclare « Dieu a tant aimé l'humanité déchue qu'il a donné Jésus-Christ, son fils unique, pour nous, pour que quiconque croit en lui ne périsse point, mais ait la vie éternelle. » C'est ce que nous découvrons dans [Jean 3 verset 16].*
>
> > *Salomon, le sage, ne pourrait parler avec une telle légèreté !*
>
> *On sait aussi que quiconque méprisera le divin sacrifice de Jésus-Christ devra subir la colère de Dieu, et c'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vengeur : [Hébreux 10 versets 26-31].*





Nous comprenons donc que la Parole de Dieu ne peut en aucun cas mépriser le divin sacrifice de Jésus-Christ en déclarant que la vie humaine est sans importance.

> *La futilité ou la vanité qui est attachée à la vie humaine est son caractère fugace.*

La vie de l'homme est tellement éphémère et sa gloire si passagère que même la fleur des champs a plus de gloire dans le paraître que lui.

Le texte de *[Matthieu 6 versets 28-29]* nous apprend que Salomon lui-même dans toute sa gloire et sa splendeur ne fut pas vêtu comme les *lys des champs.*

Dans la Bible, l'image qui est donnée de la durée de la vie de l'homme est celle de l'herbe ou de la fleur qui paraît et ne demeure qu'un temps, puis disparaît : *[Ésaïe 40 versets 68]*, *[Job 14 versets 1-2]*.

Nous découvrons en outre que si les œuvres et coutumes des hommes sont des vanités, leurs sciences aussi : *[Jérémie 10 versets 3-8]*.

À cause du péché, nous naissons et vivons un temps, puis nous descendons dans la poussière.

> *Mais gloire soit rendue au Seigneur qui nous donne la vie éternelle dans son fils Jésus-Christ.*

Chaque fois que le Roi Salomon utilise le terme *« vanité »* ou *« futilité »* dans le livre de l'Ecclésiaste – notre texte de base inclus –, c'est comme un *superlatif* qui tendrait à faire ressortir le haut degré de fragilité d'une chose ou son côté éphémère.

> *Quand l'Ecclésiaste utilise le terme « vanité » pour qualifier une chose, il le fait afin de démontrer qu'en comparaison à l'Éternité de Dieu, rien sur Terre ne peut subsister tel quel éternellement.*
>
> *Dans le cas de l'homme, quand l'Ecclésiaste le qualifie de vanité, il utilise ce terme afin de représenter sa fragilité, le côté éphémère de sa vie. Il en est de même pour les rêves !*



Il est intéressant, selon moi, de noter qu'il y a une corrélation dans la Bible entre la durée de la vie humaine et celle des rêves. Toutes deux étant éphémères. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« Tu fais retourner les hommes à la poussière et tu leur dis : « Fils d'Adam, retournez à la terre ! » Car 1000 ans sont à tes yeux comme la journée d'hier : elle passe comme le quart de la nuit.

Tu les emportes, semblables à un rêve qui, le matin, passe comme l'herbe : elle fleurit le matin et elle passe ; on la coupe le soir et elle sèche. » *[Psaumes 90 versets 3-5, Bible Segond 21].*

Complétons avec cet autre texte très significatif : *« Jusqu'au moment où je suis entré dans les sanctuaires de Dieu et où j'ai prêté attention au sort final des méchants […]*

Comme un rêve qui se dissipe au réveil, Seigneur, à ton réveil, tu repousses leur image. » *[Psaumes 73 versets 17 et 20, Bible Segond 21].*

Nous voyons que l'homme, au même titre que les rêves, a une durée de vie éphémère. Elle l'est, à l'instar de l'herbe qui fleurit le matin, qui est coupée le soir et qui sèche.



Une chose est sûre, c'est que Dieu ne change pas, il n'y a en lui aucune ombre de variation, et il ne ment point.

Bien que le rêve soit comparé à la durée éphémère de la vie des hommes sur cette terre de péchés et que tous les deux soient *taxés* de vanités, cela ne veut pas dire qu'ils soient superficiels ou sans importance.

Nous l'avons largement développé dans ce chapitre.

Il ne peut pas, d'un côté, nous exhorter à faire attention à la prophétie *[2 Pierre 1 verset 9]*, donc aux rêves et visions, et, d'un autre côté, faire ressortir leur caractère futile qui, de ce fait, nous conduirait à ne pas y porter attention.

À ce stade, que ce soit au sujet de la multitude de nos rêves, de sa sagesse, de sa gloire, de ses œuvres, quand Salomon emploie le même qualificatif pour les présenter, nous pouvons maintenant parvenir à la conclusion que ce mot *« vanité »* ne doit pas être pris dans le sens qu'on lui connaît aujourd'hui.

> *En effet, comment pourrait-il rejeter tout ce qui a fondé sa vie et dire que toutes ces choses n'avaient aucune importance pour lui, qu'il n'y prêtait pas attention et que par extension que nous devrions en faire de même ?*

Non, il ne dit pas que ces choses ne valaient pas la peine d'être vécues ou qu'elles ne viennent pas de Dieu, mais la vanité ou la futilité qui se trouve dans la multitude des rêves doit être comprise dans le sens qu'il y a des répétitions de symboles quand on a plusieurs rêves.

C'est ce que nous voyons avec les rêves de Pharaon et que nous trouvons dans *[Genèse 41 versets 1-36]*.

Dans ce texte, nous découvrons le même message qui est présenté deux fois, sous une forme symbolique différente. Un seul de ces deux rêves était déjà suffisant pour que Joseph comprenne le message. Néanmoins, le deuxième est venu le soutenir.

Les rêves multiples, présentant un même fait, peuvent être habités ou non des mêmes symboles et peuvent être donnés à une seule personne, mais aussi à plusieurs.

L'objectif étant, avant tout, que l'œuvre du Seigneur puisse avancer.

Prenons le cas de Jésus-Christ, c'est par une multitude de rêves et de visions que sa première venue a été révélée par le Seigneur aux prophètes au travers des siècles – il est important de rappeler que c'est en rêve et vision que le Seigneur parle aux prophètes.

En outre dans le livre de *[Matthieu chapitres 1-2]*, nous découvrons que Dieu a aussi donné à plusieurs personnes d'autres rêves afin d'établir l'identité de son fils et afin de la préserver.

Si donc la multitude des rêves et visions était une chose à ne pas observer, Joseph ainsi que les mages ont-ils été hors la loi ?

Auraient-ils été à l'encontre de la volonté de Dieu qui interdirait d'observer les rêves multiples ? *Nous savons qu'il n'en était rien !*

Il est important de comprendre que la vanité ou la futilité qui se trouve dans la multitude de rêves ne peut signifier qu'ils sont des choses sans importance à ne pas observer.

Présenter le contraire serait remettre en cause toute la structure prophétique de la Bible, car cela voudrait dire que la multitude des révélations que le Seigneur a faites aux prophètes au travers des siècles n'aurait pas eu de raison d'être.

Prenons le cas de la naissance de Jésus-Christ, chacun des rêves ou visions reçus durant cette période, ou durant les siècles précédents, était un élément d'un puzzle destiné à mettre le peuple juif face à la réalité de la venue de son sauveur qui est aussi le nôtre.

Néanmoins, la multitude de rêves que nous recevons, aussi extraordinaires que soient les révélations qu'elle contient, a une durée définie, car une fois que la réalité qu'elle renferme s'est produite, la révélation qui y était contenue n'a plus de raison d'être.

Les vanités qui se trouvent dans la multitude des rêves viennent donc du fait qu'ils ne durent qu'un instant, pendant le sommeil, mais aussi dans le temps, car une fois réalisée, elle n'est plus une espérance et en tant que telle, elle n'a plus de raison d'être.

C'est ce qui se passa pour Jésus-Christ, une fois sa naissance réalisée, ces supports qu'ont été les rêves et les visions que Dieu utilisa pour annoncer ces événements n'avaient plus de raison d'être, car il ne renaîtra pas à nouveau.

2 De souffrance et d'encre

Pour commencer cette partie, je vous dirais que, généralement dans la vie à la suite d'expériences négatives je m'assois, je réfléchis, et, dans un esprit de prière, je cherche à comprendre ce qui m'est arrivé et les raisons profondes de ce que j'ai vécu ou subi.

Fort de ces bases établies, je vous expliquerais que, j'ai été durant des années coiffeur-conseil, expert en problèmes capillaires, séminariste et auteur de livres, à cette époque je vivais en Martinique.

Puis, est arrivée la crise sanitaire due à la covid-19 qui m'a fait passer du stade de chef d'entreprise percevant en moyenne **un revenu 3 500 € par mois,** avant la pandémie, à celui de **« sans ressource ».**

Mon statut de non-vacciné contre la covid-19 m'ayant imposé, durant la crise sanitaire, un chômage technique forcé, en sortant de ces dures années de pandémie, où je n'ai pas pu travailler, je me suis retrouvé dans une grande précarité.

Le non-versement du fonds de solidarité pour mes deux sociétés est venu accentuer cet état de fait.

Cette réalité résulte d'un traitement incomplet de mes dossiers et de l'absence de suivi des pièces par l'agent en charge de l'instruction, M. Vincent GUILGAULT, chef du service comptable FIP... du Service des impôts du Lamentin (Martinique).

Ainsi, ce que j'ai vécu sous le joug des lois vaccinales contre la Covid-19 est directement lié au comportement totalement inapproprié du fonctionnaire susmentionné.

Ces réalités et les diverses péripéties qui ont suivi, je les ai contées, entre autres, dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État ».**

> *Pour poursuivre, je vous dirais que jusqu'à ce jour, je me bats comme un lion afin que ma cause soit entendue.*

J'ai, entre autres, écrit au président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON, pour lui demander son aide.

Puis, quand je me suis rendu compte que M. MACRON et son gouvernement ne m'apporteraient concrètement aucune aide, ne voulant pas baisser les bras et en vue de diversifier les possibilités de soutien, j'ai entrepris de faire connaître ma situation aux élus.

Pour ce faire, j'ai écrit une lettre ouverte que j'ai transmise le *10 août 2021* à tous les sénateurs et députés français, sur leurs messageries mises à disposition. Malheureusement, nul n'est intervenu.

Peut-être ai-je été ingénu en espérant un retour ? J'ai aussi envoyé un courriel au président de la Collectivité Territoriale de la Martinique, M. Serge LETCHIMY, à cette même date (*10 août 2021*). Là encore : *aucun retour.*

Nul n'ayant voulu m'entendre, ni au niveau de l'État, ni au sein des autres instances politiques, ce faisant, en ce jour*,* je me retrouve dans une situation plus critique que celle d'un SDF.

Il est à noter que les *17 et 18 juillet 2025,* j'ai fait parvenir à tous les députés et sénateurs français un dossier qui reprend plusieurs chapitres de mon livre **« Infamies d'État »** et qui s'intitule **« Bases destinées à réformer des lois qui contreviennent à la législation française et au droit européen (Dossier législatif à destination de nos élus) ».**

Puis, dans un dernier effort désespéré, j'ai édité au format papier et fait parvenir **486 exemplaires** de mon livre **« Infamie d'État »** — ainsi que des documents présentant ma situation et les discriminations que je subis — que j'ai transmis le **10 septembre 2025** aux **486 députés de l'opposition.** Pour l'édition de ce livre et de ces dossiers, j'ai investi toutes mes économies.

À ce jour, le *18 novembre 2026,* le seul retour que j'ai eu d'eux venait de la députée **Mme Océane GODARD,** qui m'a retourné mon courrier le **13 octobre 2025,** sans prendre le temps de lire le livre qui y figurait, car le film plastique protecteur était encore dessus. Je trouve ce mépris des plus attristants, mieux aurait-il valu ne pas avoir de retour !

Mais bon, par sa conduite, la députée Mme Océane GODARD a gagné une place dans ce chapitre. Certainement que ses électeurs apprécieront ! Vous rendez-vous compte que j'ai demandé de l'aide aux représentants du peuple, nos députés et nos sénateurs, à maintes reprises, sans qu'aucune suite ne me soit donnée, me laissant **« macérer dans mon jus de souffrance » ?**

Que les hautes sphères de l'État ne daignent entendre mon cri, c'est une chose, mais que les représentants du peuple, les élus devant nous représenter, fassent de même, cela me ravage !

Quelle analyse tirer de ce qui m'arrive ? Comment comprendre que personne n'ait réagi ne serait-ce qu'en essayant de s'enquérir de ma situation pour savoir si ce que je relate est la réalité, d'autant que j'ai fourni les preuves de ce que j'avance ?!

Rien d'*« anormal »* a priori dans tout cela ! Un chef d'entreprise peut être empêché de travailler par l'État, entre autres à cause des lois vaccinales contre la covid-19, donc entravé malgré lui, puis brisé et spolié par un fonctionnaire, ainsi que par des lois inconstitutionnelles, sans que personne ne se sente concerné.

Il est vrai qu'on connaît la lenteur administrative, mais quand je me retrouve avec moins que le minimum vital pour vivre, mon cas ne mérite-t-il pas au moins une vérification de mes dires ?

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il y a encore pire à tout ce que je viens de présenter ! Il s'agit des **« œuvres »** de **M. Serge LETCHIMY, à la tête de la CTM (Collectivité Territoriale de la Martinique)**, qui a *« entrepris »* d'abaisser une partie des citoyens français, en les privant de revenus pendant de longs mois.

C'est ainsi que la pratique qui a cours au sein de la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM) est la durée exagérée du traitement des dossiers relatifs au revenu minimum d'insertion (RSA). Ceci conduisant à fragiliser encore davantage une population qui l'est déjà.

Dans ce domaine sensible de l'action sociale, ce comportement ne devrait pas être car il conduit ceux qui se trouvent en état d'exclusion, à vivre sans revenu aucun, durant des mois, en toute violation des lois françaises et européennes et en toute impunité.

Ce qui pour moi est affligeant dans cette affaire, c'est ce double visage, affiché par **M. Serge LETCHIMY, « président du Conseil Exécutif de la Martinique »** car, avec cette crise de la vie chère, sujet hautement débattu dans de nombreuses instances, c'est bien ce Monsieur qui a présidé une table ronde afin, semble-t-il, que la situation difficile des Martiniquais change. Énorme paradoxe !

Et moi, Martiniquais, je peux demeurer, dans le dénuement le plus total **— neuf mois —** sans que rien ne soit mis en place. Il a fallu que ce soit un département de l'Hexagone qui daigne me soutenir en m'accordant le RSA dans un délai raisonnable.

À titre de comparaison, pour que vous vous rendiez compte de cette durée de traitement injustifiée à la CTM, il convient de faire le parallèle avec le temps mis pour l'analyse de cette nouvelle demande de RSA. J'ai fait ma demande le **05 juin 2025** et elle a été acceptée par le **Conseil Départemental des Hauts-de-Seine** le **10 septembre 2025 :** *ainsi, elle a donc été traitée en trois mois et cinq jours***.**

Du côté de **la Collectivité Territoriale de la Martinique,** la demande de reconduction tacite de mon RSA que cette administration a reçue de la CAF de la Martinique le **16 décembre 2024** a enfin été traitée et le RSA m'a été accordé par la CTM le **17 septembre 2025.**

Ainsi, rien n'explique une telle distorsion dans le traitement de ces dossiers dans ces deux départements :

> **Trois mois et cinq jours** *pour les Hauts-de-Seine, contre* **neuf mois,** *pour la Martinique. Ce qui représente une durée* **trois fois** *plus longue pour le traitement de mon dossier de RSA par la Collectivité Territoriale de la Martinique.*

En outre, après m'avoir fait macérer **neuf mois**, dans mon jus de souffrance, la Collectivité Territoriale de la Martinique s'éveille telle la princesse qui était dans un profond sommeil, déconnectée durant une longue période de la réalité, et la finalité est qu'elle choisit de **me délester de plus de 600 € de RSA pour le trimestre de février à avril 2025.** Quelle en est la raison ?

Ce que je vis est-il normal, selon vous, dans une République laïque, qui a pour fondements les droits de l'homme et du citoyen ?

Serions-nous passés dans la forêt de Sherwood et M. Serge LETCHIMY aurait-il revêtu l'habit du shérif de Nottingham ?

Je développe ces réalités que je viens de présenter dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État ».**

Pour poursuivre, il est à noter que j'ai notifié ces faits, ces exactions de M. Serge LETCHIMY trônant à la tête de la Collectivité Territoriale de la Martinique, dans deux documents que j'ai joints à mes **486 courriers,** que j'ai transmis aux **486 députés** en même temps que mon livre.

> *Mais là encore rien ! Tout cela est resté des mois plus tard lettre morte. Maintenant ces points actés, poursuivons.*

Pour vous présenter ce que j'ai vécu, je vais vous donner une image forte qui symbolise ce que les lois dominicales et vaccinales contre la COVID-19 m'ont fait — et me font encore — endurer.

Pour ce faire, je vous dirais que mon histoire, si je ne pouvais pas prouver qu'elle a réellement existé, grâce aux preuves que j'apporte dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** pourrait aisément passer pour un feuilleton de série B de mauvais goût.

Et pourtant ! Il s'agit bel et bien de ma vie et des lois inconstitutionnelles – les lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 – qui sont venues miner tous mes efforts d'insertion sociale. Avec du recul, mon sentiment est d'avoir été sur un mât de cocagne.

Au sommet se trouvent la réussite, l'insertion sociale, l'épanouissement professionnel et personnel. Malheureusement, ce mât est graissé avec des liquides des plus visqueux, que sont les textes législatifs, inconstitutionnels, qui portent à la fois les lois vaccinales contre la covid-19 et les lois dominicales.

Parti de rien, je me suis battu pour gravir, à force de volonté et par la grâce de Dieu, les échelons jusqu'au sommet du mât, touchant du doigt les récompenses tant espérées.

Mais voilà, la graisse perfide de ces lois insidieuses m'a fait glisser, et me voilà à nouveau au pied du mât. Dès lors, mon état est bien pire qu'avant, car j'ai été sali par cette graisse pernicieuse que sont ces lois inconstitutionnelles, qui ont taché mon vêtement. C'est exactement l'image qui me vient à l'esprit quand je pense à tout ce qui s'est produit et se produit encore et qui me donne le tournis. *Incroyable !*

Je demande que justice soit faite, car jusque-là, ni le président de la République, ni les ministres concernés, ni les élus, ni les hautes autorités établies sur les finances publiques n'ont jugé bon, de mettre en place ce que je demande et qui n'est autre que vivre dans la dignité et ne plus être maintenu dans la précarité par des lois et des administrations, qui ont outrepassé leurs droits et leurs prérogatives.

Je viens vers vous, par ce livre, afin que nous ne régressions pas et que mon histoire ne soit pas cette exception qui démontre que le sang de ceux qui ont fondé notre Nation, n'a pas coulé en vain. Mon objectif est que ceux qui ont souffert sous le joug inique des lois dominicales et vaccinales contre la covid-19 puissent être dédommagés.

Ainsi, au vu de ce qui a été présenté dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** je demande que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui comme moi, ont souffert, sous la férule des lois vaccinales contre la covid-19, lesquelles sont sans fondement, car contrevenant à la *déclaration d'Helsinki* et par extension au droit européen.

Il en est de même pour ceux qui ont souffert et souffrent encore à cause des lois dominicales, qui pourtant sont inconstitutionnelles, car d'essence religieuse. Je demande que nous puissions être dédommagés pour les pertes et sévices subis ; mais à quel prix !

Malheureusement, ce dédommagement ne pourra jamais apporter de réponse ni compenser la douleur des familles de ceux qui, accablés par la souffrance, se sont donné la mort à cause de la perte de leur emploi. Ainsi, il n'y a pas que le virus de la covid-19 qui tue, mais aussi des lois iniques et infondées, établies en toute illégalité qui ont mené ou mènent encore certains à la tombe de façon prématurée.

Pour ma part, je suis bien en vie, mais les larmes versées pour notre constitution ont jusqu'à présent été vaines.

Il est important pour moi que vous puissiez comprendre que ces situations auxquelles j'ai été confronté, je ne les ai pas désirées car, avant d'en arriver à défendre mon cas devant la justice, j'ai cru en l'intégrité de la République Laïque qu'est la France et pour laquelle des hommes et des femmes courageux ont versé leur sang et donné leur vie et ce, dès **1789,** lors de la Révolution française.

Ceci, tout comme pour les fiers nègres marron, en quête de liberté, qui se sont élevés contre les colons. Juste avant de vivre l'impensable, j'avais foi en notre république Laïque qu'est la France et au fait que notre constitution nous assurait, en tant que citoyen, qu'aucun inique puissant ne viendrait ratiboiser un citoyen Français. Eh oui, ma naïveté a été bien grande, je le concède ! Considérant mon histoire, ce qui a été édicté au balbutiement de la constitution, **la liberté, la légalité, la fraternité** me semblent, en ce jour n'être plus qu'un mythe, une utopie.

En effet, ce que j'ai subi alors que les plus hautes autorités françaises en avaient connaissance et qu'aucune issue concrète n'a pu être trouvée – Pour le découvrir voir mon livre intitulé **« Infamie d'État »** au chapitre **« Éléments établissant la responsabilité de l'État français dans les préjudices que j'ai subis »** – est selon moi, indigne d'un pays tel que la France.

Comment une nation forte, une République où les droits de l'homme sont la bannière, peut-elle permettre qu'un citoyen, parti de rien, et ne voulant pas demeurer une charge pour sa Nation, se batte comme un Lion afin d'assurer à ses enfants et à lui-même un avenir meilleur et qui, ayant atteint un statut qui fait de lui un Français au revenu moyen de **3 500 euros,** soit amené à percevoir, durant plusieurs mois, **moins que le minimum vital**, à cause de lois qui bafouent Marianne, donc notre Nation, et être abaissé par ceux là-même qui, issus du peuple, ont fait serment de servir les citoyens ?

À vous, qui me lisez, arrivez-vous à vous imaginer ce que je vis ? Souvent, la meilleure façon de comprendre une personne qui souffre à cause d'une pierre dans ses chaussures est de les porter un temps.

Pouvez-vous, ne serait-ce qu'un instant chausser mes sabots ?

Je ne suis qu'un simple Français, je n'ai pas de nom prestigieux ni de parent fortuné, j'ai seulement eu la naïveté de croire en les valeurs de la République, en cet héritage inestimable qu'est notre constitution, léguée au prix du sang d'hommes et de femmes de grande valeur !

Néanmoins, je veux que vous sachiez que, malgré les vicissitudes qui ont largement été mon lot, ces dernières années, je continue à croire en la liberté, la légalité et la justice.

Pour continuer, je vous dirais que le comble de cette affaire, c'est que ce fonctionnaire — dont j'ai déjà cité le nom — a réussi à faire en sorte qu'un chef d'entreprise, à la tête de deux sociétés en plein essor, se retrouve dans une situation financière pire encore que celle d'une personne sans domicile fixe.

Voilà une image qui me vient à l'esprit en considérant ma situation :

Je me retrouve tel un homme qui a fait naufrage sur une île déserte avec pour seul moyen de subsistance, une caisse de boîtes de conserves. Sur cette île, il n'y a aucun moyen d'ouvrir ces boîtes de conserves qui ne sont pas dotées d'une ouverture facile.

On a beau les frapper avec des pierres, cela ne fait que les déformer sans les ouvrir car ces boîtes sont en acier renforcé.

Ainsi, alors qu'il y a à proximité un petit point d'eau douce, une cargaison de conserves qui lui aurait permis de vivre pendant des mois, le voilà défaillant, et sur le point de mourir de la plus atroce des morts, la faim, sur un chargement de conserves.

Cette image représente bien ce que je vis car, d'un côté j'ai deux sociétés, mais je n'ai pas pu y travailler durant des mois, parce que je ne suis pas vacciné et que les lois vaccinales contre la covid-19 me l'interdisaient, alors qu'elles contreviennent à la constitution.

D'un autre côté, cette aide qui aurait pu me permettre de garder la tête hors de l'eau ne m'a plus été versée, à cause du traitement approximatif de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts.

Je vis de grandes souffrances depuis des mois ! Néanmoins, en ce jour, je me rends compte que les voies du ciel sont impénétrables et que le Seigneur nous guide sur des sentiers des plus incompréhensibles pour que nous puissions œuvrer en son nom.

Quand j'ai pris la plume pour écrire mon ouvrage intitulé **« Infamie d'État »,** mon objectif premier était simplement de faire entendre ma voix afin que l'injustice criante dont je suis victime, sous le joug de M. GUILGAULT cesse.

Pour ce faire, comme déjà expliqué, j'ai entrepris plusieurs démarches. J'avais entre autres, bon espoir d'être entendu par le président de la République, un député, un sénateur, le préfet de LA MARTINIQUE, un élu local, etc. *enfin quelqu'un…*

Mais voilà, plus de trois ans plus tard, aucun d'eux n'a réagi. Oui, je n'ai toujours pas *« digéré »* l'absence de réponse d*es sénateurs, des députés ou du président de la CTM, M. Serge LETCHIMY,* alors que je suis dans cette grande précarité.

Je suis conscient que je ne suis pas le seul dans cette situation, mais ne serait-ce qu'une réponse pour montrer que notre sort ne laisse pas totalement indifférent, aurait fait toute la différence.

Vous rendez-vous compte de la situation ? La France avait-elle besoin d'un pauvre de plus ? Avait-elle besoin d'un nouvel assisté, vivant des minima sociaux ?

> *Où va la France, si désormais les iniques et les puissants, peuvent brimer, en toute impunité, le petit peuple ?!*

Sinon, m'étant retrouvé seul avec ma douleur, sans personne pour me secourir, j'ai donc dû faire ce que le Seigneur m'inspire de mieux :

> *Disséquer des textes pour en tirer la substantifique moelle.*
> *C'est avec une plume de souffrance que je le fais.*

Ainsi, la raison d'être première pour laquelle j'ai entrepris d'écrire afin de dénoncer les exactions que M. Vincent GUILGAULT a perpétrées à mon encontre, est devenue secondaire et une partie insignifiante de mes travaux présentés dans mon ouvrage intitulé **« Infamie d'État ».**

En ce jour, je glorifie Dieu de m'avoir guidé sur cette voie ; car l'Esprit de Dieu m'ayant conduit à rechercher des textes afin de présenter mon bon droit pour me défendre, chemin faisant, à force de **« potasser »,** il m'a permis de tomber sur une mine d'or d'informations qui m'a fait aller bien au-delà de ma démarche initiale.

Ce faisant, aujourd'hui, il m'est donné de défendre la cause des non-vaccinés contre la covid-19 qui ont été brimés et stigmatisés.

Pourquoi ? Les différents textes que je rapporte dans mon livre déjà cité montrent clairement qu'il y a transgression de la loi dans les mesures mises en place, non seulement par la France, mais aussi par bon nombre de pays.

En outre, quel combat plus noble que celui consistant à mettre en lumière ce que des femmes, des hommes, des enfants, ont vécu et combien ils ont injustement perdu la vie, juste parce qu'ils avaient choisi de demeurer fidèles au Seigneur et rejetaient le repos dominical ?

C'est ainsi que mon histoire, relatant au départ les souffrances subies sous le joug de cet inique fonctionnaire des impôts, a donné naissance à un livre composé de trois pôles. Ainsi, dans ces pages, tous mes combats ont trouvé un exutoire commun pour s'exprimer.

Pour poursuivre, j'aimerais vous faire une confidence :

Je ne suis pas juriste, et ces sujets qui sont traités dans mon ouvrage intitulé **« Infamie d'État »,** *il y a peu de temps encore, juste avant d'en commencer l'écriture, je ne les maîtrisais pas du tout, car les textes que je cite dans ces lignes m'étaient pour la plupart inconnus.*

Étonnant me direz-vous : pourquoi, surtout en ce qui concerne les lois vaccinales contre la covid-19, les juristes n'ont-ils pas fait les analyses contenues dans mon livre déjà mises en exergue ? Comment un néophyte peut-il avoir l'outrecuidance de présenter un tel dossier ?

En réponse, je vous dirais que c'est l'Esprit de Dieu qui m'a guidé vers ces textes et je tiens à glorifier le Seigneur pour cette épée spirituelle qu'il me donne de vous transmettre.

Et ce, singulièrement à ceux qui souffrent à cause de ces lois discriminatoires : les lois vaccinales, qui les ont empêchés d'exercer leur activité parce qu'ils n'étaient pas vaccinés contre la covid-19 ; ou encore les lois dominicales, qui les obligent à chômer, malgré eux, le dimanche.

Je sais que pour beaucoup d'entre vous, présenter la Toute-Puissance de Dieu et mettre en exergue la magnificence de ses œuvres peut paraître pure folie. Et pourtant ! Seul l'avenir dira si les dossiers que je porte et qui sont présentés dans mon livre me seront favorables.

Si j'ai gain de cause, surtout dans le dossier relatif aux lois vaccinales contre la covid-19, force sera de constater que le Seigneur est bien à mes côtés et que je n'ai pas perdu la raison, sa Toute-Puissance sera ainsi reconnue.

Car là où des juristes, des avocats, des députés, des sénateurs etc., n'ont pas su terrasser ces lois, moi, sans formation juridique, mais sous l'égide de l'Esprit de Dieu, j'ai pu.

Ainsi, prêtez l'oreille, car l'avenir nous dira ce qu'il en est !

Vu ce que je vis, certains auraient peut-être capitulé – ne se seraient pas mis à nu en dévoilant des éléments aussi difficiles et personnels – mais écrire m'aide à extérioriser l'impensable, d'autant que je ne cautionne pas la violence comme mode de dialogue et, prendre la plume est une manière d'agir pacifique pour se faire entendre.

Preuve en est, car bien qu'injustement brimé, acculé, je ne recours pas à la violence mais à l'écriture, pour porter ma voix et je remercie le Seigneur de ce qu'il fait de moi. Une des réalités qui est la mienne en ce jour, c'est que je ne baisserai pas les bras, par la grâce de Dieu, tant que justice ne me sera pas faite, et je continuerai à crier de toute mon âme contre les abominations que j'ai subies.

Au nom Puissant de Jésus-Christ, lui le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, tous ceux qui sont à l'origine de ma déchéance **"n'auront pas ma peau",** je me battrai jusqu'au bout comme un lion.

Ainsi, alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie, je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu. J'ai foi qu'il agira, d'une façon ou d'une autre !

Ce faisant, une chose est sûre, bien que je sois affaibli par cette situation extrêmement difficile et dommageable pour moi (*vous connaissez maintenant les détails de l'affaire*), mes adversaires ne me détruiront pas car, comme je l'ai indiqué, le Seigneur me donne la capacité de coucher par écrit mes expériences et mes ressentis.

C'est là mon exutoire ! Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible.

Pourtant ! Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David, au géant homme d'armes Goliath *[1 Samuel 17 versets 12-58]*.

Nous sommes ici, selon moi, dans la même configuration avec les parties de mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »** destinées à présenter les œuvres iniques de l'État français. Au regard de sa puissance financière et intellectuelle, je ne puis certes pas y faire face d'un point de vue humain.

Je ne suis pas pour autant démuni, car ma foi en l'Éternel me porte, ce dernier est ma tour forte. J'ai l'assurance qu'il fera toujours prévaloir la vérité. C'est pour cela, qu'en son nom, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

Il est temps, en vue de donner plus de pouvoir d'achat aux Français, de permettre à ceux qui le veulent de travailler le dimanche, afin de gagner honnêtement leur pain.

Afin que les choses changent, il vous faut prendre position en déclarant publiquement que vous rejetez les lois dominicales. Il vous faut interpeller l'État français afin qu'il puisse abroger cet aiguillon que sont ces lois interdisant de travailler le dimanche, en France.

À vous qui avez, dans mon livre intitulé **« Infamie d'État »,** *connu la vérité concernant les fondations des lois imposant que le dimanche soit chômé, vous rendez-vous maintenant compte de l'aberration que sont ces lois ?*

Levez-vous afin de défendre la justice et la vérité. J'en appelle, en outre, à tous ceux qui reconnaissent que le Sabbat (Shabbat) est le jour que Dieu a mis à part, et qu'il est ce jour saint établi en vue de le représenter comme étant le créateur de toutes choses et qui confessent que Dieu a sanctifié le Sabbat (Shabbat), l'a consacré et mis à part.

Il est temps que les brebis du Dieu Tout-puissant, **El Shaddai,** *puissent devenir les lions que leur maître, Jésus-Christ, les appelle à être. Pour que, dans l'unité et selon les bases que la législation autorise, ils puissent descendre pacifiquement dans les rues. Il faut que comme un seul homme, les voix du peuple juif, ainsi que celles de tous les chrétiens qui observent le Sabbat, s'unissent pour se faire entendre.*

> *Il est temps que soient abrogées ces lois obsolètes qui entravent la liberté individuelle des Français, observateurs du Sabbat et du Shabbat, qui veulent travailler le dimanche.*

Pour poursuivre, je vous dirai que, mon livre intitulé *« Infamie d'État »* sera, si Dieu le veut, rédigé en français et en anglais, ce qui permettra à mon histoire, qui dépasse l'entendement, d'être connue au-delà des frontières.

Je ne demande pas vengeance, je laisse Dieu agir en son temps. Mon objectif est que justice me soit faite, ainsi qu'à tous ceux qui ont subi et subissent encore les contrecoups des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales, qui sont pourtant inconstitutionnelles et qui n'ont donc pas leur place en France.

Nous en sommes venus, en France, à voir les droits des citoyens bafoués, par ceux-là mêmes qui ont fait le serment de les protéger, qui ont entre leurs mains le pouvoir, qui en usent et en abusent, martyrisant, au passage ceux qui leur sont assujettis.

> *Néanmoins, le despotisme des iniques puissants ne ratiboise qu'un temps les plus faibles qu'eux ! Car, par la plume et sans violence, tout opprimé est appelé à devenir le pire cauchemar de ceux qui l'abaissent.*
>
> *En effet, l'encre et le papier ont une puissance bien supérieure à celle qu'on leur prête, car la connaissance que chaque citoyen peut acquérir nous donne la capacité de changer notre avenir, tant individuel que national.*
>
> *Dans l'histoire de l'humanité, bien des dominateurs, qui pensaient être inébranlables, ont été renversés par ceux qu'ils opprimaient.*

Nous avons l'exemple des fiers sans-culottes de la Révolution française, ou aux Antilles, des fiers et impétueux nègres marron qui se sont élevés contre le despotisme des iniques puissants qui, à leur gré, brimaient plus faibles qu'eux sans que nul ne s'insurge. Ils ont ainsi brisé le joug de leurs dominateurs et sont devenus des hommes et des femmes libres.
Par ma plume, je vous apporte cette arme puissante, qu'est mon livre intitulé **« Infamies d'État »,** *afin que certaines chaînes de servitude qui demeurent encore en France et qui sont érigées par ceux-là mêmes à qui les citoyens ont donné le pouvoir, puissent être brisées.*

Pour continuer, je vous dirais que nous avons déjà parcouru un bon chemin jusqu'ici. Tout au long de ces lignes, j'ai la conviction de vous avoir armés, en vue de faire valoir vos droits ou ceux de tous ceux qui sont ou ont été en souffrance sous la férule inique des lois vaccinales contre la covid-19 et des lois dominicales.

Fort de cet argumentaire, fruit de ma réflexion, j'aimerais vous interpeller, que vous soyez français ou un habitant d'une autre partie du globe :

1. *Maintenant que vous avez lu mon livre intitulé* **« Infamies d'État »,** *pensez-vous que je sois paranoïaque ?*
2. *Mes propos vous paraissent-ils n'être que de simples arguties ?*
3. *Pensez-vous qu'au XXIe siècle, dans un pays comme la France, qui se targue d'être la patrie des droits de l'homme, ce que j'ai vécu puisse avoir la moindre légitimité ?*
4. *Un fonctionnaire d'État peut-il, en toute impunité et sans justification, briser un chef d'entreprise, le pousser à la faillite et le réduire à la mendicité, sans que personne ne s'en émeuve ?*
5. *Un gouvernement, qui est censé être au service du peuple, dans le pays qui porte la réputation d'être celui des droits de l'Homme, peut-il, en toute impunité, édicter des lois et des décrets discriminatoires et sans fondement en vue de brimer tout ou partie de son peuple, sans que personne ne s'insurge ?*

6. *Où sont passés, le droit, la justice, la fraternité et les qualités chevaleresques qui font l'honneur de l'être humain ?*
7. *Si vous étiez à ma place, que souhaiteriez-vous ? Ou si vous étiez à la place de ces soignants qui se retrouvent sans ressources, parce qu'ils ont choisi en leur âme et conscience de ne pas se faire vacciner contre la covid-19, ou à celle de ces observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui subissent le joug de fer des lois dominicales d'inspiration catholique, que souhaiteriez-vous ?*

À vous qui me lisez, n'oubliez pas que ma douleur actuelle et celle des non-vaccinés contre la covid-19 qui se sont vu imposer un chômage forcé, ou encore celle des observateurs du Sabbat ou du Shabbat qui sont entravés par ces iniques lois dominicales, pourraient bien être la vôtre, ou celle de l'un de vos proches. **Eh bien, ce que vous auriez voulu pour vous, faites-le pour nous !**

Que vos cris s'élèvent du fin fond de l'univers pour dénoncer ces abominations que l'on nous fait vivre en tant que non-vaccinés contre la covid-19, ou comme observateurs du Sabbat ou du Shabbat ou encore ce que j'ai vécu sous le joug de M. Vincent GUILGAULT, sans que les représentants de l'État n'interviennent. Je m'attends à votre secours ! N'attendez pas que la mort vienne nous frapper pour venir avec des fleurs, pleurer sur nos tombes et nous ériger en martyrs du système. **C'est maintenant que nous avons besoin de vous.**

Aujourd'hui est le jour où il vous faut agir, non seulement pour que justice me soit rendue, mais plus encore, afin de délivrer tous ceux qui ont perdu leur emploi à cause des lois vaccinales contre la covid-19 ainsi que les observateurs du Sabbat ou du Shabbat que les lois dominicales spolient. **À nous donc de changer les choses, par la grâce de Dieu.**

Dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** mon but premier est l'abrogation des lois dominicales et des lois vaccinales contre la covid-19, mais je ne puis à moi seul poursuivre cette œuvre, car un homme seul est isolé et peine à se faire entendre. J'ai besoin de votre soutien.

Pour l'instant, je mène dans le dénuement cette lutte.

Si je poursuis seul ce combat, sans vous, le message contenu dans mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** restera lettre morte. Seul, je n'ai que peu de poids face à l'État français. La Parole de Dieu nous apprend dans *[Ecclésiaste 9 versets 15-16]* que la sagesse (*connaissance*) que pourrait apporter le démuni au puissant sera méprisée.

Cette œuvre ne pourra donc, avoir de devenir sans vous. Pour que les choses changent, j'invite tous les Français, surtout les chrétiens observateurs du Sabbat et les juifs, à se joindre à moi.

Pour soutenir votre démarche, je vous invite à vous armer de mon livre intitulé **« Infamie d'État »,** car ces divers textes législatifs vous permettront d'être armés dans votre démarche (*individuelle et collective*) face à l'État français. Ces textes législatifs démontrent le non-sens des lois dominicales et vaccinales contre la COVID-19.

Ils devront être confrontés au gouvernement français et à M. MACRON, afin que justice nous soit rendue. Pour poursuivre, je vous dirais que, l'une des belles images que j'ai de l'unité qui amène la victoire est présentée dans ce texte : **« Mieux vaut être à deux que tout seul. On tire alors un bon profit de son travail. Et si l'un tombe, l'autre le relève, mais malheur à celui qui est seul et qui vient à tomber sans avoir personne pour l'aider à se relever.**

De même, si deux personnes dorment ensemble, elles se tiennent chaud, mais comment celui qui est seul se réchauffera-t-il ? Un homme seul est facilement maîtrisé par un adversaire, mais à deux ils pourront tenir tête à celui-ci. *Et une corde à triple brin n'est pas vite rompue. » [Ecclésiaste 4 versets 9-12, Bible Semeur].*

Ce texte dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force. La victoire des Alliés, malgré leur foi ou leurs convictions diverses, lors de la Deuxième Guerre mondiale, nous démontre la valeur de l'unité de tous contre la tyrannie.

Il vous faut maintenant agir. Je pense que mon livre intitulé **« Infamie d'État »,** fruit d'un long travail de recherches historiques et juridiques, donne les bases qui permettraient d'abroger ou de modifier en notre faveur ces lois qui nous oppriment depuis trop longtemps.

En tant qu'enfants de Dieu, nous sommes ses sentinelles et ne pouvons nous taire quand l'impensable se perpétue.

Faisons en sorte d'agir comme Paul l'a fait dans ce texte : **« C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. »** *[Actes 20 versets 26-27, Bible Louis Segond]*.

À vous qui avez lu ces lignes et qui êtes interpelés par mon combat, ne restez pas inactifs, alors que des âmes sincères sont malmenées par l'État français à travers les lois dominicales et les lois vaccinales contre la covid-19, qui les conduisent, comme ce fut mon cas, à une grande précarité.

Il est de notre responsabilité de défendre ceux que les puissants de ce monde oppriment. Voici ce que déclare le Saint Livre dans ce texte :

« Délivre ceux qu'on traîne à la mort, ceux qu'on va égorger, sauve-les ! Si tu dis : ah ! Nous ne savions pas !

Celui qui pèse les cœurs ne le voit-il pas ? Celui qui veille sur ton âme ne le connaît-il pas ? Et ne rendra-t-il pas à chacun selon ses œuvres ? » *[Proverbes 24 versets 11-12, Bible Louis Segond]*.

Il ne nous faut pas être comme Caïn, pensant que Dieu ne voit pas nos œuvres ni ne connaît nos cœurs, car nous sommes les gardiens de nos frères.

Ce faisant, le bien que nous savons devoir faire et que nous ne faisons pas, nous rend répréhensibles devant le Seigneur.

Le texte qui suit nous renseigne à ce propos : **« Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché. »** *[Jacques 4 verset 17, Bible Louis Segond]*.

Ce texte nous renseigne également : *« Si nous avions oublié le nom de notre Dieu […]* **Dieu ne le saurait-il pas, lui qui connaît les secrets du cœur ? »** *[Psaumes 44 versets 21-22, Bible Louis Segond]*.

Finissons avec ceci : **« Est-ce donc en vous taisant que vous rendez la justice ? Est-ce ainsi que vous jugez avec droiture, fils de l'homme ? »** *[Psaumes 58 verset 2, Bible Louis Segond]*.

J'ai fait, plus que ma part, car mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** qui sont le fruit d'un long travail acharné, je vous les offre déjà en version numérique en français et, j'aspire aussi à le faire en langue anglaise.

Il en sera de même, si c'est la volonté de Dieu, pour les versions papier, si vous répondez de façon positive à cet appel que je vous adresse à la fin de ce chapitre. L'objectif étant que tous ceux qui se sentent concernés puissent le lire et se mobiliser.

J'agis ainsi, conformément à ce que l'Esprit de Dieu m'a inspiré. De votre côté, partagez mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** avec le plus grand nombre.

Pour ce faire, utilisez largement les moyens mis à votre disposition, **email, Facebook, WhatsApp, Instagram, TikTok, etc.** sur mon site, dont les coordonnées figurent à la fin de ce chapitre.

Pour continuer, je vous dirais que j'ai travaillé en moyenne de *8* à *12 heures par jour* sur mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamies d'État »,** depuis le mois d'*octobre 2021,* et je suis en train de les finaliser en ce jour, le *20 novembre 2026*. L'objectif étant qu'ils sortent au plus tôt.

Pour que ces livres puissent voir le jour, alors qu'ils sont offerts, j'ai investi tout ce que je possède. En contrepartie, dans ce livret, j'ai intégré une demande d'aide financière que je sollicite auprès de ceux qui me liront. Ainsi, même si je suis actuellement dans le besoin, à cause d'une situation indépendante de ma volonté, j'ai bon espoir de recevoir de l'aide.

Grâce à elle, donc grâce à vous, peuple fidèle du Seigneur, et ceci fait déjà ma joie, je pourrai partager mes pensées et mes convictions qui ne tomberont pas dans l'oubli. Mon travail ne sera donc pas vain car il permettra, j'en suis sûr, d'enrichir ceux qui liront mes livres.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

> *Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente. Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.*
>
> *Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.*

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné. Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront des connaissances qui vous fortifieront.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes vingt livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages inédits.

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre. Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

Ils descendent dans la fosse et **« s'étiolent comme l'éther ».**

Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une énigme pour moi.

D'autant plus qu'en tant qu'Antillais, je suis issu d'un peuple qui a connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage.

Par contre, quand je lis des livres que de grands auteurs comme TERTULLIEN, Martin LUTHER ou Ellen G. WHITE, etc., les grands réformateurs ont écrits souvent, il y a de cela des siècles, j'apprends à les connaître et leurs écrits me fortifient.

De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion des mots ! Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée.

Mon leitmotiv est de porter mes connaissances et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.

Si ce livret vous a été d'une quelconque utilité, je vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre, mes vingt autres ouvrages qui vous apporteront, probablement, des connaissances tout aussi profitables.

> *Malheureusement,* **« l'argent étant le nerf de la guerre »,** *tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de mes livres, je n'ai plus les moyens de les faire paraître au format papier.*

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre, mais faute de finances, l'œuvre est en friche. Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, ce livret trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

J'en appelle donc à votre générosité. J'en appelle à ceux qui œuvrent en ce siècle, tels **les sept mille restés fidèles au Seigneur du temps d'Élie** *[1 Rois 19 verset 18], [Romains 11 versets 2-5]* et cela, qu'importent votre religion ou vos convictions.

Je sais que vous, vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que le Seigneur nous le demande dans ce texte : **« À celui qui te demande, donne ; et ne te détourne pas de celui qui veut t'emprunter de l'argent. »** *[Matthieu 5 verset 42, Nouvelle Bible en français courant].*

Complétons avec ceci : **« Voici comment nous savons ce qu'est l'amour : Jésus Christ a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères et nos sœurs.**

Si quelqu'un a les moyens de vivre et voit son frère ou sa sœur dans le besoin mais lui ferme son cœur, comment peut-il prétendre qu'il aime Dieu ?

Mes enfants, n'aimons pas seulement en paroles, avec de beaux discours ; faisons preuve d'un véritable amour qui se manifeste par des actes !

Voilà comment nous saurons que nous appartenons à la vérité. *Voilà comment notre cœur pourra se sentir rassuré devant Dieu. » [1 Jean 3 versets 10-19, Nouvelle Bible en français courant].*

Terminons avec ce texte : **« Quand, dans un de tes villages que le Seigneur ton Dieu te donne, un de tes frères pauvre aura quand même besoin d'un prêt, ne refuse pas de lui tendre la main. Au contraire, ouvre ta main toute grande et prête-lui ce dont il a besoin. […]** *Accorde-lui donc un prêt de bon cœur.*

Grâce à cette générosité, le Seigneur ton Dieu te bénira dans tout ce que tu entreprendras.

Il y aura toujours dans le pays des personnes pauvres, c'est pourquoi je t'ordonne d'ouvrir ta main à ton frère, le pauvre et le malheureux dans ton pays. » *[Deutéronome 15 versets 7-8, 10-11, Nouvelle Bible en français courant].*

Si ce livret ou mes ouvrages intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamie d'État »,** que je vous offre, vous ont touchés, faites un geste, aidez-moi à continuer à fortifier et à aider le plus grand nombre.

En outre, j'ai besoin de fonds pour faire corriger les versions anglaises de mes livres intitulés **« De souffrance, d'encre et de justice »** et **« Infamie d'État »** dont je suis en train de finaliser la traduction. *J'ai aussi besoin d'un soutien financier pour pouvoir éditer les deux versions papier de ces ouvrages, en anglais et en français, afin qu'ils soient offerts au plus grand nombre.*

Enfin, en conformité avec *[1 Corinthiens 9 versets 1-14],* celui qui porte l'œuvre du Seigneur doit être soutenu pour vivre. À ce titre également, j'ai besoin de votre soutien financier.

Pour ce faire, si le cœur vous en dit, vous avez la possibilité de faire un don sur l'un des onglets **« Faire un don »,** disponibles sur mon site : **http://www.kenny-pierre.com**